

## Profil de certification

### Unité de compétence N°1

#### ***Mettre en service une nouvelle installation et effectuer les opérations de maintenance préventives***

#### **Faisant partie du métier de « Technicien frigoriste (m/f) »**

	<b><u>UAA 1</u></b> «Mettre en service une nouvelle installation»	<b><u>UAA 2</u></b> «Effectuer les opérations de maintenance préventive»
<b><u>UC 1</u> : Mettre en service une nouvelle installation et effectuer les opérations de maintenance préventives</b>	<b>X</b>	<b>X</b>

Légende : X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

#### **1. Organisme certificateur :**

<b>Consortium de validation des compétences</b> rue de Stalle, 67 1180 Bruxelles	<b>Gouvernements :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Gouvernement de la Communauté française</b></li> <li>- <b>Gouvernement de la Région wallonne</b></li> <li>- <b>Commission communautaire française</b></li> </ul>
--	---

#### **2. Référence :**

- SFMQ : Technicien frigoriste (h/f) 26/11/2018
- 

#### **3. Appellations associées :**

- Technicien du froid / Technicien du froid
- Technicien d'entretien d'installation frigorifiques / Technicienne d'entretien d'installation frigorifiques
- Frigoriste / Frigoriste

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
TECHFRIG1	Profil de certification	Document de travail	13 mai 2020	Page 1 sur 3

#### 4. Définition du métier :

Dans le respect de la législation en vigueur (règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement), le Technicien frigoriste :

- Monte et câble les tableaux de commande lors de la mise en service d'une nouvelle installation
- Contrôle l'installation exécutée par le monteur
- **Effectue les réglages et en optimise le fonctionnement**
- Effectue les opérations de maintenance préventive liées aux installations existantes
- Effectue les opérations de maintenance curative liées aux installations existantes
- Gère les aspects administratifs

#### **Remarques : le technicien frigoriste**

- Est autorisé à travailler avec les fluides réfrigérants pour autant qu'il soit frigoriste agréé (agrément reconnu par une Région)
- Doit être capable d'intervenir en tant que monteur frigoriste : les compétences du technicien frigoriste incluent donc entièrement les compétences du monteur frigoriste

(D'après la législation réglementant les capacités professionnelles en technique du froid, il existe 4 catégories d'aptitudes. Le SFMQ a pris le parti de décrire le profil du technicien frigoriste correspondant à la catégorie I.)

#### 5. Liste des activités-clés et des compétences associées

CODE	ACTIVITES-CLES	CODE	COMPETENCES ASSOCIEES
01	<b>Mettre en service une nouvelle installation : monter et câbler les tableaux de commande</b>	1.1	Planifier le travail et organiser le poste de travail
		1.2	Equiper le tableau de puissance et de commande
		1.3	Câbler le tableau de puissance et de commande
		1.4	Câbler les éléments de régulation et de sécurité
		1.5	Câbler les moteurs et résistances
		1.6	Réaliser les liaisons à la terre
02	<b>Mettre en service une nouvelle installation :contrôler l'installation exécutée par le monteur.</b>	2.1	Planifier le travail et organiser le poste de travail
		2.2	Contrôler les documents et plans liés à l'installation
		2.3	Contrôler l'installation
03	<b>Mettre en service une nouvelle installation : effectuer les réglages et en optimiser le fonctionnement.</b>	3.1	Planifier le travail et organiser le poste de travail
		3.2	Mettre l'installation en service et effectuer les réglages
		3.3	Optimaliser le fonctionnement de l'installation
		3.4	Organiser la réception technique de l'installation
04	<b>Effectuer les opérations de mainence liées aux installations existantes : mainence préventive.</b>	4.1	Planifier le travail et organiser le poste de travail
		4.2	Effectuer les contrôles des organes de l'installation
		4.3	Effectuer les contrôles au niveau électrique et régulation 4
		4.4	Détecter les anomalies éventuelles et y remédier

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
TECHFRIG1	Profil de certification	Document de travail	13 mai 2020	Page 2 sur 3

		4.5	Effectuer les opérations de nettoyage
06	Gérer les aspects administratifs.	6.1	Gérer les aspects administratifs du travail
07	Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.	7.1	Appliquer les règles de sécurité
		7.2	Travailler dans le respect des instructions de base en sécurité en matière d'électricité (RGIE)
		7.3	Respecter les règles liées à l'ergonomie et à la manutention
		7.4	Respecter l'environnement

#### 6. Autres UC et UAA :

	UAA1	UAA2	UAA3
	« Mettre en service une nouvelle installation »	« Effectuer les opérations de maintenance préventive »	« Effectuer les opérations de maintenance : Diagnostic et dépannage »
<b>UC 1 : Mettre en service une nouvelle installation et effectuer les opérations de maintenance préventives</b>	X	X	
<b>UC 2 : Diagnostiquer un dysfonctionnement et en assurer le dépannage</b>			X

Légende: X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

#### Justification de la logique de découpage des Titres :

Le découpage proposé correspond aux réalités du monde du travail et au marché de l'emploi.

#### Condition d'accès

Le candidat, pour être admis aux épreuves du technicien frigoriste, devra disposer des acquis du monteur frigoriste.

#### Articulations entre les épreuves de l'examen d'aptitude en technique du froid et les Titres de compétences de monteur et de technicien :

**Préambule :** La réussite des deux titres du monteur frigoriste et la réussite du QCM « Compétences techniques en technique du froid » permet au candidat d'accéder aux épreuves du technicien frigoriste.

Si en plus, le candidat est en possession de l'UC 1 du technicien frigoriste, l'ensemble lui permettra d'être dispensé des deux épreuves pratiques de l'agrément (brasage et mise en service, entretien, récupération des réfrigérants, contrôle d'étanchéité).

Il ne lui resterait plus qu'à réussir le QCM « Connaissance de la législation relative aux techniques de réfrigération et des fluides frigorigènes » pour être titulaire du « certificat d'aptitude en techniques du froid catégorie1 »

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
TECHFRIG1	Profil de certification	Document de travail	13 mai 2020	Page 3 sur 3

## Profil de certification

### Unité de compétence N°2

#### ***Effectuer les opérations de maintenance : diagnostic et dépannage***

#### **Faisant partie du métier de « Technicien frigoriste (m/f) »**

	<b>UAA 3</b> «Effectuer les opérations de maintenance : diagnostic et dépannage »
<b>UC 2 : Effectuer les opérations de maintenance : diagnostic et dépannage</b>	<b>X</b>

Légende : X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

#### **1. Organisme certificateur :**

<b>Consortium de validation des compétences</b> rue de Stalle, 67 1180 Bruxelles	<b>Gouvernements :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Gouvernement de la Communauté française</b></li> <li>- <b>Gouvernement de la Région wallonne</b></li> <li>- <b>Commission communautaire française</b></li> </ul>
--	---

#### **2. Référence :**

- SFMQ : Technicien frigoriste (h/f) 26/11/2018

#### **3. Appellations associées :**

- Technicien du froid / Technicien du froid
- Technicien d'entretien d'installation frigorifiques / Technicienne d'entretien d'installation frigorifiques
- Frigoriste / Frigoriste

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
TECHFRIG2	Profil de certification	Document de travail	13 mai 2020	Page 1 sur 3

#### **4. Définition du métier :**

Dans le respect de la législation en vigueur (règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement), le Technicien frigoriste :

- Monte et câble les tableaux de commande lors de la mise en service d'une nouvelle installation
- Contrôle l'installation exécutée par le monteur  
**Effectue les réglages et en optimise le fonctionnement**
- Effectue les opérations de maintenance préventive liées aux installations existantes
- Effectue les opérations de maintenance curative liées aux installations existantes
- Gère les aspects administratifs  
**Remarques : le technicien frigoriste**
- Est autorisé à travailler avec les fluides réfrigérants pour autant qu'il soit frigoriste agréé (agrément reconnu par une Région)
- Doit être capable d'intervenir en tant que monteur frigoriste : les compétences du technicien frigoriste incluent donc entièrement les compétences du monteur frigoriste

(D'après la législation réglementant les capacités professionnelles en technique du froid, il existe 4 catégories d'aptitudes. Le SFMQ a pris le parti de décrire le profil du technicien frigoriste correspondant à la catégorie I.)

#### **5. Liste des activités-clés et des compétences associées**

CODE	ACTIVITES-CLES	CODE	COMPETENCES ASSOCIEES
05	<b>EFFECTUER LES OPERATIONS DE MAINTENANCE LIEES AUX INSTALLATIONS EXISTANTES : DIAGNOSTIC ET DEPANNAGE</b>	5.1	Recueillir les informations nécessaires
		5.2	Analyser la cause d'un dysfonctionnement
		5.3	Remédier à un dysfonctionnement de type frigorifique
		5.4	Remédier à un dysfonctionnement de type électrique
06	<b>GÉRER LES ASPECTS ADMINISTRATIFS</b>	6.1	Gérer les aspects administratifs du travail
07	<b>RESPECTER LES RÈGLES D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET D'ERGONOMIE</b>	7.1	Appliquer les règles de sécurité
		7.2	Travailler dans le respect des instructions de base en sécurité en matière d'électricité (RGIE)
		7.3	Respecter les règles liées à l'ergonomie et à la manutention
		7.4	Respecter l'environnement

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
TECHFRIG2	Profil de certification	Document de travail	13 mai 2020	Page 2 sur 3

## **6. Autres UC et UAA :**

	<b>UAA1</b>	<b>UAA2</b>	<b>UAA3</b>
	« Mettre en service une nouvelle installation »	« Effectuer les opérations de maintenance préventive »	« Effectuer les opérations de maintenance : Diagnostic et dépannage »
<b>UC 1 : Mettre en service une nouvelle installation et effectuer les opérations de maintenance préventives</b>	X	X	
<b>UC 2 : Effectuer les opérations de maintenance : diagnostic et dépannage</b>			X

Légende: X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

### **Justification de la logique de découpage des Titres :**

Le découpage proposé correspond aux réalités du monde du travail et au marché de l'emploi.

### **Condition d'accès**

Le candidat, pour être admis aux épreuves du technicien frigoriste, devra disposer des acquis du monteur frigoriste.

### **Articulations entre les épreuves de l'examen d'aptitude en technique du froid et les Titres de compétences de monteur et de technicien :**

**Préambule :** La réussite des deux titres du monteur frigoriste et la réussite du QCM « Compétences techniques en technique du froid » permet au candidat d'accéder aux épreuves du technicien frigoriste.

Si en plus, le candidat est en possession de l'UC 1 du technicien frigoriste, l'ensemble lui permettra d'être dispensé des deux épreuves pratiques de l'agrément (brasage et mise en service, entretien, récupération des réfrigérants, contrôle d'étanchéité).

Il ne lui resterait plus qu'à réussir le QCM « Connaissance de la législation relative aux techniques de réfrigération et des fluides frigorigènes » pour être titulaire du « certificat d'aptitude en techniques du froid categorie1 »

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
TECHFRIG2	Profil de certification	Document de travail	13 mai 2020	Page 3 sur 3